

Conseil de Ville de Delémont

**Question écrite****Inondations : mesures d'organisation et acquisitions de matériel**

En matière de lutte contre les inondations, la mise en place du plan « Delémont Marée Basse » suit son cours. Concernant les autres mesures (acquisitions de matériel, mesures d'organisation), nous reproduisons ci-dessous l'extrait du procès-verbal de la séance du Conseil de Ville du 30 juin 2008 relatant une question orale à ce sujet de notre collègue Didier Nicoulin.

**Séance du Conseil de Ville du 30 juin 2008  
Extrait du procès-verbal**

**M. Didier Nicoulin, CS•POP**, revient sur l'inondation de l'été dernier. Un programme de mesures de protection est à l'étude et en cours de réalisation. Il rappelle le deuxième volet s'agissant de l'acquisition de boudins gonflables, de nouvelles motos-pompes ainsi que des mesures d'organisation de l'état major et du système d'alerte. Sachant que les crues les plus importantes surviennent généralement en période estivale, qu'en est-il de l'avancement de cette deuxième partie ?

**M. le Maire** indique que le bureau d'ingénieur désigné pour l'élaboration du premier volet de la carte des dangers a fait également un certain nombre de propositions s'agissant du deuxième volet. En effet la liste du matériel à acquérir est parvenue le 8 juin et le Centre de renfort a reçu un devis sur la base d'un appel d'offres dont les conséquences financières sont relativement lourdes. D'autres mesures devront encore être prises, notamment pour sécuriser les stations transformatrices des Services industriels qui représentent un investissement de Fr. 500'000.-. M. le Maire informe que, dans un premier temps, une demande de subventions a été faite à l'Etablissement cantonal d'assurances immobilière, qui a porté ses fruits. L'ECA a accepté de financer, à hauteur de 70 %, l'ensemble du matériel du Corps des sapeurs-pompiers. Le dossier suit son cours.

**M. Didier Nicoulin** est satisfait.

Nous demandons au Conseil communal de faire le point à ce sujet en répondant aux questions suivantes :

1. Où en est-on du point de vue des acquisitions matérielles (boudins gonflables, motos-pompes, etc) ?
2. Où en est-on du point de vue de l'élaboration des mesures d'organisation de l'état major et du système d'alerte ?
3. Où en est-on du point de vue de la sécurisation des stations transformatrices des SID ?

Delémont, le 26 avril 2010

Groupe CS • POP • Verts

Resp. : Michel Frossard